



Huissier aux fesses a cause d'une erreur (d'apres moi)

Par **natyyy**, le **05/11/2010** à **05:05**

Bonjour,

je suis recherchée par un huissier de justice pour ne pas avoir payé une taxe d'habitation pour un appartement dans lequel je n'habite plus. ayant déjà payé une taxe à l'époque où j'y vivais encore cela me semble étrange. il y a quelques mois ma mère a reçu (à l'adresse de mes parents chez qui je n'habite plus depuis 4 ans) une relance pour une taxe impayée alors que je n'ai jamais reçu d'avis de paiement pour cette taxe. ce courrier a été reçu alors que je ne vivais déjà plus dans le dit logement depuis un an. nous avons donc cru à une erreur et ne nous sommes pas inquiétés. cependant j'ai reçu hier un appel de ma mère qui me dit qu'un huissier me recherche pour que je règle ma dette. y a-t-il un moyen de régler ce problème? car habitant avec mon petit ami dans un appartement à nos deux noms et que tous les objets de valeur lui appartiennent je ne veux pas qu'il soit saisi à ma place parce que je refuse de payer une dette qui d'après moi est une erreur de la part du centre des impôts.
merci d'avance!

Par **aliren27**, le **05/11/2010** à **07:10**

Bonjour,

il se peut que vous ayez payé la TH pour le logement que vous occupiez, mais si vous étiez au 1er janvier de l'année précédente dans un autre logement, vous devez vous acquitter de la TH également.

Merci de nous en dire un peu plus au niveau des dates.

Cordialement

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **16:18**

Et de toute façon, c'est avec les impôts que vous devez régler ça, pas avec l'huissier.
Il fallait s'inquiéter dès que les impôts se sont manifestés

Donnez, effectivement, toutes les dates (emménagement, déménagement du logement en question, année de la TH exigée)
Avez-vous avisé les impôts de votre déménagement ?

Par **natyyy**, le **06/11/2010** à **02:07**

merci pour vos réponses mais j'ai eu les informations dont j'avais besoin auprès d'un ami qui a eu les mêmes soucis. je vais pouvoir faire les démarches nécessaires auprès des impôts et de mon ancienne proprio.